



5

7. Plan de zonage

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2016

Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 4 février 2010

Modification n°2 approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 29 septembre 2011

Modification n°3 approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 14 février 2013

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 12 décembre 2013

Modification n°4 approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 11 avril 2016

Modification n°5 approuvée par délibération du Conseil Territorial en date du 22 juin 2017

Modification n°6 approuvée par délibération du Conseil Territorial en date du 26 mars 2019

Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil Territorial en date du 16 décembre 2019

Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil Territorial en date du 23 septembre 2021

Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du Conseil Territorial en date du 23 juin 2022

Modification n°7 approuvée par délibération du Conseil Territorial en date du 1er février 2023



Légende

- limites de plan masse
- jardinières plantées d'arbustes persistants
- recul imposé
- espace libre
- emprise constructible en RDC
- emprise constructible jusqu'au R+3
- emprise constructible jusqu'au R+4
- emprise constructible jusqu'au R+5

échelle graphique : 1/500e

